

## Charte éthique du membre

Cette charte donne le cadre d'un comportement sportif idéal vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement. Elle propose un ensemble de règles de bon sens à appliquer dans la vie sportive, mais aussi de tous les jours, tournant autour d'un principe fort et universel : le respect.



- 1. Je m'engage à respecter les autres** en m'interdisant toute forme de discrimination basée sur une différence d'opinion, d'ethnie, de pratique ou autre, et en abordant mes congénères avec humilité.
- 2. Je m'engage à respecter les règlements** des épreuves auxquelles je participe, et à ne pas chercher à les détourner à mon profit.
- 3. Je m'engage à me respecter moi-même**, à ne pas me mettre en danger inutilement, à ne pas utiliser de substances susceptibles d'améliorer mes performances sans en maîtriser les conséquences, à assumer chacun de mes actes.
- 4. Je m'engage à refuser la triche**, qu'elle soit volontaire, par omission ou par facilité.
- 5. Je m'engage à minimiser l'impact écologique** de ma pratique sportive en me déplaçant intelligemment (transports en commun, covoiturage), en utilisant une quantité de matériel raisonnée, en choisissant soigneusement mes produits alimentaires (emballages bio-dégradables, conditionnement en gros...), en restant sur les chemins dans les parcs naturels.
- 6. Je m'engage à ne laisser aucun déchet** derrière moi lors de ma pratique sportive, quel qu'il soit et où que ce soit.
- 7. Je m'engage à tenir un comportement sportif** lors des épreuves auxquelles je participe, en n'empêchant pas les autres concurrents d'exprimer leur potentiel.
- 8. Je m'engage à entretenir et promouvoir les valeurs** véhiculées par cette charte sans agressivité, sans jugement, avec compréhension et sur la base du dialogue.

Par le respect de cette charte, je marque mon attachement à la préservation des valeurs qui me sont chères.